

Projet éducatif

Écoles Notre-Dame-des-Anges / St-Louis-de-Gonzague

Adopté au conseil d'établissement du 5 juin 2019 Résolution # NDA-18/19-05-02

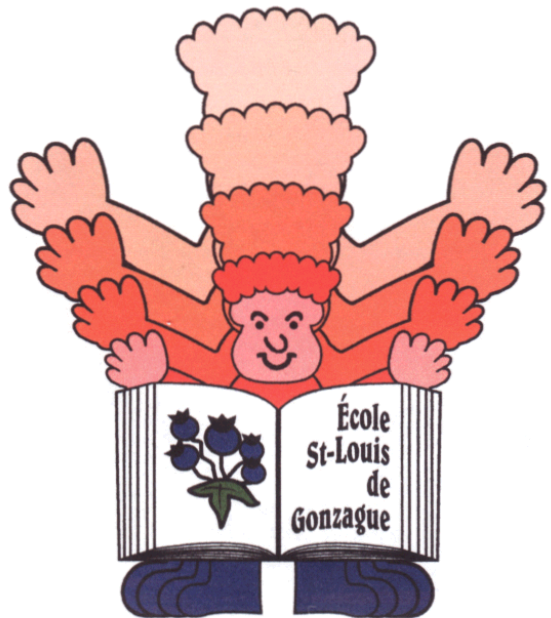
N/réf. : 131

2019-2022

Notre-Dame des Anges



St-Louis de Gonzague



Le projet éducatif

Table des matières

1. **But et définition du projet éducatif**
2. **Encadrements légaux**
3. **Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif**
4. **Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif**
5. **Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)**
6. **Mission, vision et valeurs**
7. **Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement**
8. **Mise en œuvre et suivi du projet éducatif**
9. **Reddition de compte du projet éducatif**

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

2. Encadrements légaux

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
 - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
 - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)³ ;
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;
- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

Dans l'analyse du contexte, dont notamment les résultats obtenus par l'établissement d'enseignement en regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par la commission scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement

d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

La gestion collaborative repose sur le travail d'équipe. « Se concerter, c'est mettre en action, de façon concrète, la collaboration. » Elle vise la recherche de consensus.

Un comité avisé formé de 11 membres du personnel, de la direction et accompagné par Mme Isabelle Desbiens conseillère pédagogique s'est rencontré à quatre reprises entre janvier et mai 2019 afin de guider les travaux qui à chaque fois, étaient ramenés au conseil d'établissement.

Prendre note que la communauté est représentée par le conseil d'établissement.

4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Pour notre projet éducatif, nous avons mené principalement 3 consultations afin d'orienter nos travaux :

- Questionnaire auprès de l'ensemble des équipes écoles
- Questionnaire aux parents
- Questionnaire aux élèves de 3^e à 6^e année

Pour les jeunes et les parents, avec l'aide de Mme Jocelyne Allaire de la commission scolaire, nous avons pu utiliser Drag'n Survey qui fournit un portrait représentatif considérant l'excellent taux de réponses obtenu.

5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

- Portrait du milieu environnant : L'École **Notre-Dame-des-Anges** est située dans le secteur Mistassini, dans la partie moins favorisée de la ville de Dolbeau-Mistassini (Indice de la défavorisation de 9). En 2018-2019, elle comptait 538 jeunes dont 70 jeunes de maternelle 5 ans et 13 jeunes de maternelle 4 ans dans 29 classes de préscolaire-primaire. L'École **St-Louis-de-Gonzague** de St-Eugène comptait pour sa part 70 jeunes provenant de 3 villages (St-Eugène, Notre-Dame de Lorette et St-Stanislas). La clientèle est répartie en 5 groupe de préscolaire-primaire et l'indice de défavorisation est de 7.
- Actions porteuses : À l'examen des résultats obtenus par nos jeunes, il semble que les ressources déployées depuis quelques années ont portées fruit. La préoccupation de l'agir tôt en place lors des dernières conventions de gestion donne des résultats concrets particulièrement en français lecture.

Depuis plusieurs années, les sommes ministérielles qui arrivent en milieu défavorisé servent à travailler avec l'équipe ortho pédagogique, notre orthophoniste, les enseignants du préscolaire et premier cycle du primaire à habiliter le plus grand nombre à lire et écrire à la fin de la deuxième année. Dans un milieu avec autant de jeunes qui ne sont pas en contact avec la littérature, cela représente un réel défi. Heureusement, notre

équipe mise sur la formation continue et un haut niveau de compétences pédagogiques pour y arriver.

- Portrait des résultats et des zones de vulnérabilité : Nous plaçons en annexe le portrait des résultats de nos écoles. Nous avons vérifié les écarts garçons-filles, taux de réussite et moyennes VS les résultats de la commission scolaire. Prendre note que le plan d'actions qui sera élaboré aura une attention particulière sur l'écart garçons-filles qui ressort particulièrement à St-Louis-de-Gonzague.
- Besoins des élèves dans les écoles: À la lumière du questionnaire des jeunes nous allons travailler sur le sentiment de sécurité sur la cour et dans les vestiaires. Nous allons nous pencher également sur le bien-être des jeunes qui fréquentent le service de garde, de longues heures dans notre école pour certains. Prendre note que la grande offre parascolaire et tout le volet sportif et artistique contribue grandement à faire apprécier notre milieu scolaire.
- Principaux enjeux de la réussite éducative du milieu : En discutant avec l'équipe, les jeunes, les parents et les membres du comité, la réussite est un facteur important mais nous garderons en tête tout ce qui fait que nos jeunes aiment venir dans un environnement riche et stimulant.
- Utilisation de certains indicateurs nationaux : En **milieu défavorisé**, il est essentiel que les écoles, les familles et la communauté **travaillent ensemble** en faveur de la persévérance et de la réussite des élèves. L'IMSE est composé de deux variables, soit la sous-scolarisation de la mère et l'inactivité des parents, lesquelles ressortent comme les variables explicatives les plus fortes de la non-réussite scolaire. Pour 2019-2020, l'École Notre-Dame-des-Anges se situe toujours en milieu défavorisé mais l'École St-Louis-de-Gonzague ne peut plus bénéficier des règles de formation des groupes en milieu défavorisé.

6. Mission, vision et valeurs

- L'école a pour **mission**, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire. Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif. (Extrait de la LIP)
- Notre **vision** reflète qu'un élève, animé par un projet de vie lui permettant l'atteinte de ses rêves d'avenir, est plus motivé à persévérer et à atteindre ses objectifs de réussite. Aux Écoles Notre-Dame-des-Anges et St-Louis-de-Gonzague, nous allons nous assurer que les ressources à la disposition de nos milieux défavorisés soient le mieux utilisées possible.
- Les **valeurs** retenues : Respect, collaboration, ouverture et entraide.

7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Enjeu	Cohérence avec le PEVR	Orientations	Objectifs (Précise l'orientation)	Indicateur	Cible	Situation actuelle
La réussite de tous les élèves	<ul style="list-style-type: none"> Objectif 2.1 Porter à 85 % le taux de réussite des élèves à l'épreuve obligatoire d'écriture à la fin du 2 ^e cycle du primaire.	<u>Orientation 1</u> Développer les compétences en littératie et en numératie	1.1 <ul style="list-style-type: none"> Porter à 85% le taux de réussite en écriture à l'épreuve ministérielle de 4^e année 	<ul style="list-style-type: none"> Le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture fin 2^e cycle primaire. 	<ul style="list-style-type: none"> La cible est fixée à 85 %. 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de réussite à 82,61 % à l'épreuve ministérielle d'écriture fin 2^e cycle. (NDDA juin 2018)
			1.2 Porter à 85% le taux de réussite des filles en mathématique fin 3 ^e cycle.	<ul style="list-style-type: none"> Le taux de réussite à l'épreuve ministérielle à la fin du 3^e cycle du primaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de réussite des filles 6^e année mathématique à 85% 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de réussite à 80,5% (également écart de 6,7% avec les garçons) NDDA juin 2018
Le bien-être des jeunes des écoles Notre-Dame-des-Anges et St-Louis-de-Gonzague		<u>Orientation 2</u> Augmenter le sentiment de sécurité des jeunes à des moments ciblés.	2.1 <ul style="list-style-type: none"> Réduire le malaise des jeunes lors des récréations et dans les vestiaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Les questions 10 et 11 du questionnaire des jeunes de 3^e à 6^e année des deux écoles. 	<ul style="list-style-type: none"> 15 % et moins le malaise à ces endroits. 	<ul style="list-style-type: none"> Je me sens plus ou moins bien. *19,6 % sur la cour. *18,7 % dans les vestiaires.
Accompagner les équipes dans la formation continue	<ul style="list-style-type: none"> Objectif 3.1 Assurer le développement et le partage des connaissances nécessaires à l'évolution des pratiques pédagogiques éducatives et de gestion.	<u>Orientation 3</u> Soutenir les équipes dans les activités de développement professionnel.	3.1 <ul style="list-style-type: none"> Assurer un seuil de 90% minimal de formations et de réflexions sur les pratiques éducatives. 	<ul style="list-style-type: none"> Recensement des demandes de perfectionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir au-delà de 90% d'acceptation des demandes dans les deux écoles. (Référence annuelle sera de juin à juin) 	<ul style="list-style-type: none"> Toutes les demandes pour formations ou rencontres ont été acceptées en 2018-2019.

Enjeu	Cohérence avec le PEVR	Orientation	Objectif (Précise l'orientation)	Indicateur	Cible	Situation actuelle
Entretien le lien école-famille pour la réussite de nos jeunes	<ul style="list-style-type: none"> Objectif 4.1 Accroître l'engagement des parents et des familles dans le parcours scolaire des élèves.	<u>Orientation 4</u> Déployer une approche ouverte et cordiale favorisant un engagement actif et soutenu des parents, de la famille et de la communauté dans la réussite éducative.	4.1 Réduire de 7% le nombre de parents qui ne connaissent pas les ressources disponibles à notre école	<ul style="list-style-type: none"> Les questions 11 et 23 du questionnaire complété par les parents. 	*15 % les parents qui ne connaissent pas assez les ressources.	*22 % ne connaissent pas assez les ressources en place.
			4.2 Réduire de 7% les parents qui estiment ne pas être assez informés sur le parcours secondaire.			
La santé physique de nos jeunes et de saines habitudes de vie	<ul style="list-style-type: none"> Objectif 6.1 Porter à 100 % le pourcentage des écoles du primaire qui font bouger les élèves 60 minutes par jour.	<u>Orientation 5</u> Faire bouger les enfants du primaire 60 minutes par jour. Orientation ministérielle	5.1 <ul style="list-style-type: none"> Assurer une moyenne de 60 minutes d'activités par jour. 	<ul style="list-style-type: none"> Le calcul moyen des minutes d'activité par jour. 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien du seuil minimal dans nos écoles. 	<ul style="list-style-type: none"> Présentement, 60 minutes en additionnant les moments à l'extérieur et l'éducation physique. Cible <u>atteinte</u>

Note : Après avoir défini le contexte, choisi les orientations et les objectifs, l'établissement d'enseignement doit mettre en œuvre les engagements qui ont été pris dans le projet éducatif et en assurer le suivi. Il est à noter que ces étapes, bien qu'importantes, ne font pas partie du document projet éducatif. La direction d'établissement aura à utiliser des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action) et observer annuellement avec le conseil d'établissement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place.

Portrait statistique des résultats scolaires 2016-2018

École NDDA

ORIENTATIONS	OBJECTIFS 2022	INDICATEURS	CIBLES
Orientation 1 Diminuer les écarts de réussite entre les garçons et les filles et entre les différents groupes d'élèves.	1.1 Augmenter de 3 pts de % le taux de diplomation et de qualification des garçons.	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans (cohorte 2009) : 78,3 % Garçons : 70,9 % Filles : 85,4 % Écart de 14,5 pts de %	Taux de diplomation et de qualification des garçons : 73,9 %

Résultats par matière en fin de cycle / NDDA

Matière	Moyenne	Taux de réussite
Fin du 1 ^e cycle / 2 ^e année		
Français disciplinaire	81.8	97.8
Filles	83.3	98.7
Garçons	80.0	96.7
Français lire	80.4	93.4
Filles	82.5	94.7
Garçons	77.8	91.9
	*écart de 4.7	*écart de 2.8
Mathématique disciplinaire	85.7	99.3
Filles	85.4	98.7
Garçons	85.9	100
Fin du 2 ^e cycle du primaire / 4 ^e année		
Français disciplinaire	75.4	91.7
Filles	77.5	92.1
Garçons	73.8	91.2
Français écrire	73.3	87.9
Filles	77.2	94.6
Garçons	70.4	83.1
	*écart de 6.8	*Écart de 11.5
Français lire	74.9	88.5
Filles	76.2	85.0
Garçons	74.0	91.0 *écart de 6 en faveur des garçons
Mathématique disciplinaire	79.1	93.2
Filles	78.8	92.8
Garçons	79.4	93.5
Mathématique résoudre	75.4	87.9
Filles	73.3	91.4
Garçons	74.8	85.3 *écart de 6.1

Matière	Moyenne	Taux de réussite
Fin du 3 ^e cycle / 6 ^e année		
Français disciplinaire	73.9	86.2
Filles	76.2	88.2
Garçons	71.4	84.0
Français écrire	71.3	78.8
Filles	74.5	81.8
Garçons	68.0	75.7
	*écart de 6.5	*écart de 6.1
Français lire	72.8	82.6
Filles	74.5	83.9
Garçons	71.0	81.5
Lecture 5 ^e année	*écart de 5.6 en 5 ^e année	***écart de 11 en 5 ^e année
Mathématique disciplinaire	77	83.5
Filles	76.6	80.5
Garçons	77.4	87.2 *écart 6.7 en faveur des garçons
Mathématique résoudre	77.9	82.6
Filles	77.0	78.6
Garçons	79.1	87.7 *écart 9.1 en faveur des garçons

Moyenne et taux de réussite de NDDA comparables ou supérieurs à ceux de l'ensemble de la CSPB pour les niveaux de 1^e à 5^e année.

Matière	Moyenne NDDA	Moyenne CS	Taux de réussite NDDA	Taux de réussite CS
Fin du 3 ^e cycle / 6 ^e année				
Français disciplinaire	73.9	75.9	86.2	92.1
Filles	76.2	78.6	88.2	94.3
Garçons	71.4	73.1	84.0	89.8
Français écrire	71.3	74.7	78.8 *écart 9.6 CS	88.4
Filles	74.5	78.1	81.8 *écart 10.1 CS	91.9
Garçons	68.0	71.1	75.7 *écart 8.9 CS	84.6
Français lire	72.8	74.4	82.6	88.8
Filles	74.5	76.9	83.9 *écart 7.3 CS	91.2
Garçons	71.0	71.9	81.5	86.2
Mathématique disciplinaire	77.0	77.0	83.5	88.2
Filles	76.6	77.0	80.5 *écart 7.8 CS	88.3
Garçons	77.4	77.0	87.2	88.2

6^e année taux de réussite généralement plus faible que le reste de la CSPB

ORIENTATIONS	OBJECTIFS 2022	INDICATEURS	CIBLES
Orientation 2 Développer les compétences en littératie et en numératie de la petite enfance au secteur adulte.	2.1 Porter à 85 % le taux de réussite des élèves à l'épreuve obligatoire d'écriture à la fin du 2 ^e cycle du primaire. *Orientation ministérielle	Taux de réussite à l'épreuve obligatoire d'écriture à la fin du 2 ^e cycle du primaire de juin 2017. TOTAL: 82 %	Taux de réussite des élèves à l'épreuve obligatoire d'écriture à la fin du 2 ^e cycle du primaire : 85 %

Matière	Moyenne NDDA	Moyenne CS	Taux de réussite NDDA	Taux de réussite CS
Épreuves obligatoires, juin 2018				
Français lire 4 ^e année	68.86	69.94	72.83	75.29
Filles	70.88	72.56	73.81*écart 6.9 CS	80.73
Garçons	67.16	67.33	72.00	69.87
Français écrire 4 ^e année	70.13	70.09	82.61	79.67
Filles	73.95	74.00	88.10	88.96
Garçons	66.92*écart 7 G/F	66.20	78.00*écart 10.1 G/F	70.43
Français lire 6 ^e année	68.25	70.88	72.73	75.78
Filles	70.50*écart 14.5 G/F	74.60	78.13*écart 21.9 G/F	83.39
Garçons	85.00	66.57	100.00	66.95
Français écrire 6 ^e année	70.07	72.42	70.91*écart 9.9 CS	80.78
Filles	72.50	76.70	75.00 *écart 11.6 CS *écart 25 G/F	86.64
Garçons	64.00*écart 8.5 G/F	67.43	100.00	73.95
Mathématique résoudre 6 ^e année	82.32	77.38	86.00	81.80
Filles	77.33	77.84	66.67 *écart 33.3 G/F *écart 15.1 CS	81.75
Garçons	80.00	76.85	100.00	81.86
Mathématique raisonner 6 ^e année	76.46	72.00	80.00	77.10
Filles	72.50	71.65	66.67 *écart 33.3 G/F *écart 8.5 CS	75.18
Garçons	61.00 *écart 11.5 G/F *écart 11.4 CS	72.41	100.00	79.32

Retard scolaire pour 2017-2018 : nombre d'élèves avec un retard scolaire/nombre total d'élèves

Le % de NDDA est légèrement plus bas que celui de l'ensemble de la CSPB pour tous les niveaux et pour l'ensemble de l'école.

Portrait statistique des résultats scolaires 2016-2018

École SLG

Matière	Moyenne SLG	Moyenne CS	Taux de réussite SLG	Taux de réussite CS
1^e année				
Français disciplinaire	79.3	79.5	100.0	94.2
Filles	88.5	81.1	100.0	95.4
Garçons	77.2 écart 11.3 G/F	78.1	100.0	93.1
Mathématique disciplinaire	79.0	80.7	95.9	94.0
Filles	88.4	81.1	100.0	95.4
Garçons	77.1 écart 11.3 G/F	80.2	93.8 écart 6.2 G/F	92.7
2^e année				
Français disciplinaire	72.8	77.3	83.4 écart 9.9 CS	93.3
Filles	85.7	78.8	100.0	94.2
Garçons	70.8 écart 14.9 G/F	75.8	80.3 écart 19.7 G/F écart 12.2 CS	92.5
Mathématique disciplinaire	80.6	78.7	94.5	91.4
Filles	90.4	78.3	100.0	90.4
Garçons	80.3 écart 10.1 G/F	79.1	93.8 écart 6.2 G/F	92.3
3^e année				
Français disciplinaire	70.5	75.2	82.5 écart 9.9 CS	92.4
Filles	74.9	77.4	93.8	95.2
Garçons	61.5 Écart 13.4 G/F Écart 11.5 CS	73.0	58.3 Écart 35.5 G/F Écart 31.4 CS	89.7
Mathématique disciplinaire	70.4 écart 6.8 CS	77.2	74.1 écart 16.3 CS	90.4
Filles	72.2	77.3	74.1 écart 16.5 CS	90.6
Garçons	65.3 Écart 6.9 G/F Écart 11.8 CS	77.1	75.0 écart 15.2 CS	90.2
4^e année				
Français disciplinaire	70.8	73.9	87.5	90.4
Filles	75.4	76.2	91.7	91.9
Garçons	62.4 écart 13 G/F écart 9.2 CS	71.6	50.0 écart 41.7 G/F écart 38.9 CS	88.9
Mathématique disciplinaire	75.1	76.0	83.4	87.5
Filles	79.7	75.9	91.7	87.2
Garçons	66.7 écart 13 G/F écart 9.5 CS	76.2	66.7 écart 25 G/F écart 21.2 CS	87.9
5^e année				
Français disciplinaire	74.1	74.4	95.9	91.3
Filles	78.0	77.0	100.0	94.3
Garçons	68.3 écart 9.7 G/F	71.7	91.7 écart 8.3 G/F	88.2

Matière	Moyenne SLG	Moyenne CS	Taux de réussite SLG	Taux de réussite CS
Suite 5 ^e année				
Français écrire	73.1	73.6	90.9	86.5
Filles	78.1	76.7	100.0	91.0
Garçons	65.5 écart 12.6 G/F	70.3	75.0 écart 25 G/F	81.7
Mathématique disciplinaire	74.9	75.5	82.5	87.4
Filles	76.8	75.3	91.7	87.1
Garçons	72.6	75.8	66.7 écart 25 G/F écart 21 CS	87.7
6 ^e année				
Français disciplinaire	69.0	75.9	75.0 écart 17.1 CS	92.1
Filles	68.6 écart 10 CS	78.6	75.0 écart 19.3 CS	94.3
Garçons	69.5	73.1	75.0 écart 14.8 CS	89.8
Mathématique disciplinaire	64.6 écart 12.4 CS	77.0	58.4 écart 29.8 CS	88.2
Filles	59.2 écart 16.2 F/G écart 17.8 CS	77.0	50.0 écart 25 F/G écart 38.3 CS	88.3
Garçons	75.4	77.0	75.0 écart 13.2 CS	88.2

Matière	Moyenne SLG	Moyenne CS	Taux de réussite SLG	Taux de réussite CS
Épreuves obligatoires, juin 2018				
Français lire 4 ^e année	69.88	69.94	62.50 *écart 12.79 CS	75.29
Filles	71.83	72.56	66.67 *écart 14.06 CS	80.73
Garçons	64.00	67.33	50.00 *écart 16.67 G/F *écart 19.87 CS	69.87
Français écrire 4 ^e année	66.50	70.09	75.00	79.67
Filles	69.33	74.00	83.33	88.96
Garçons	58.00 (- de 60%) *écart 11.33 G/F *écart 8.2 CS	66.20	50.00 *écart 33.33 G/F *écart 20.43 CS	70.43
Français lire 6 ^e année	74.00	70.88	80.00	75.78
Filles	76.43	74.60	85.71	83.39
Garçons	68.33 écart 8.1 G/F	66.57	66.67 écart 19.04 G/F	66.95
Français écrire 6 ^e année	77.20	72.42	100.00	80.78
Filles	79.43	76.70	100.00	86.64
Garçons	72.00	67.43	100.00	73.95
Mathématique résoudre 6 ^e année	76.00	77.38	90.00	81.80
Filles	75.43	77.84	85.71 *écart 14.29 G/F	81.75
Garçons	77.33	76.85	100.00	81.86
Mathématique raisonner 6 ^e année	75.80	72.00	100.00	77.10
Filles	74.57	71.65	100.00	75.18
Garçons	78.67	72.41	100.00	79.32

Retard scolaire pour 2017-2018 : nombre d'élèves avec un retard scolaire/nombre total d'élèves

Le % de SLG est comparable à celui de l'ensemble de la CSPB. Par contre, en 4^e année, 25% des élèves accusent un retard comparativement à 8.5% au sein de la CSPB.